

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1352/SG/FP portant annulation de la décision n° 75-1088/SG/FP du 4 juin 1975 et portant reclassement du personnel du cadre territorial du Service météorologique.

n° 75-1352/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 juillet 1975

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro
25 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

La décision n° 75-1088/SG/FP du 4 juin 1975 est annulée. Art. 2. — Sont reclassés, pour compter du 1° avril 1975, selon les modalités suivantes les assistants-météorologistes du cadre territorial du service météorologique dont les noms suivent : Kadri Abdallah Ziver, principal 1° échelon. ancienneté conservée : 1 an. Mohamed Haitam Saleh, principal 1° échelon. ancienneté conservée : 7 mois, Idriss Abdillahi Oloh, 1° classe, 3° échelon, ancienneté conservée: 3 mois, Aden Abdillahi Bouraleh, 1° classe, 2° échelon, ancienneté conservée : 1 an 9 mois. pour compter du 1° juillet 1975 : 1° classe, 3° échelon (ancienneté épuisée), Ahmed Houssein Chirdon, 1° classe, 2° échelon, ancienneté conservée: 1 an 5 mois pour compter du 1° novembre 1975: 1° classe, 3° échelon (ancienneté épuisée), Ali Abdou Abdallah. 1° classe: 2° échelon. ancienneté conservée : 11 mois, Hassan Mousse Badar, 1° classe, 2° échelon, ancienneté, conservée : 10 mois, Ismaël Roblé Filfil, 1° classe, 2° échelon, ancienneté conservée : 5 mois, Omar Hassan Abdillahi. 1° classe, 1° échelon. ancienneté conservée : 1 an 9 mois pour compter du 1° juillet 1975 : 1° classe, 2° échelon (ancienneté épuisée), Omar Hassan Ismaël, 1° classe, 1° » échelon, ancienneté conservée : 1 an 2 mois, Benoit Ali Barkadlé. 1° classe. 1° échelon. ancienneté conservée : 1 an.